

DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES
CANTON DE VERSAILLES-2

Délibération n° 2020-11-25/04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-cinq novembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la ville de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le dix-neuf novembre deux mil vingt, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de M. Pascal Thévenot, Maire de Vélizy-Villacoublay.

Nombre de conseillers en exercice : 35

Présents :

M. Pascal Thévenot, Mme Magali Lamir, M. Jean-Pierre Conrié, Mme Michèle Ménez, M. Frédéric Hucheloup, Mme Elodie Simoes, M. Damien Metzlé, Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Olivier Poneau, M. Pierre Testu, M. Michel Bucheton, Mme Christiane Lasconjarias, Mme Catherine Despierre, Mme Valérie Sidot-Courtois à partir de la délibération n° 2020-11-25/02 incluse, Mme Valérie Péresse à partir de la délibération n° 2020-11-25/03 incluse, M. Arnaud Bertrand, Mme Chrystelle Coffin, Mme Solange Péret-Racca, M. Stéphane Lambert, M. Marouen Touibi, M. Alexandre Richefort, Mme Christine Decool, Mme Pascale Quéfélec, M. Pierre-François Brisabois, M. Hugues Orsolin, M. François Daviau, Mme Sophie Paris.

Ont donné procuration :

Mme Johanne Ledanseur à M. Jean-Pierre Conrié, M. Bruno Drevon à M. Alexandre Richefort, Mme Dominique Busigny à M. Stéphane Lambert, Mme Nathalie Normand à M. Frédéric Hucheloup, Mme Valérie Sidot-Courtois à Mme Christiane Lasconjarias pour la délibération n° 2020-11-25/01, Mme Valérie Péresse à M. Pascal Thévenot jusqu'à la délibération n° 2020-11-25/02 incluse, M. Bruno Larbaneix à Mme Magali Lamir, M. Omar N'Dior à Mme Solange Péret-Racca, M. Michael Janot à Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Didier Blanchard à Mme Pascale Quéfélec.

Secrétaire de Séance :

M. Damien Metzlé.

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire avant vote du budget primitif 2021.

Pour toute correspondance :

M. le Maire | Mairie | 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 58 50 40

Courriel : relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR proposition du Maire,

VU la Loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

VU la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2312-1,

CONSIDÉRANT que dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a obligatoirement lieu, au Conseil municipal, sur les orientations générales du budget de la Commune, dans la période de deux mois précédant l'examen du budget primitif,

CONSIDÉRANT que les commissions Ressources, Aménagement et Environnement et Solidarités-Qualité de Vie, réunies en séance le 16 novembre 2020, ont pris acte que le débat sur les orientations budgétaires concernant le budget primitif de la Commune pour l'année 2021, ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés a eu lieu sur la base du rapport annexé au présent document,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Jean-Pierre Conrié, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DIT que le débat sur les orientations budgétaires concernant le budget primitif de la Commune pour l'année 2021, ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés a eu lieu sur la base du rapport annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance le 25 novembre 2020.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20201125-DEL_20_11_25_4-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/11/2020

Certifié exécutoire le présent acte
affiché du 30/11/2020 au 30/01/2021